

Réf. FDC :

Recherche de trichines sur le sanglier

Cette fiche doit accompagner tout prélèvement de sanglier destiné au Laboratoire départemental d'analyses pour la recherche de trichines afin d'assurer la traçabilité entre le prélèvement et la carcasse de sanglier. Le prélèvement doit arriver à la FDC 71 (ou aux permanences) frais (ne pas congeler) dans un délai maximal de 15 jours après la date de prélèvement de l'animal. La mise sous vide est recommandée. Les informations demandées doivent permettre de prévenir le plus rapidement possible le chasseur ou le responsable de chasse des résultats de l'analyse. **Les carcasses de sanglier ne doivent pas être consommées avant l'obtention du résultat négatif de l'analyse.**

N° de l'unité de gestion sanglier :

Nom du chasseur ou du responsable de chasse :

Adresse :

N° de Téléphone fixe ou portable :

Date de prélèvement :

Commune de prélèvement :

Numéro de bracelet du sanglier (traçabilité) :

Signature :

Information mise à jour le 09/08/2024

Réf. FDC :

Recherche de trichines sur le sanglier

Cette fiche doit accompagner tout prélèvement de sanglier destiné au Laboratoire départemental d'analyses pour la recherche de trichines afin d'assurer la traçabilité entre le prélèvement et la carcasse de sanglier. Le prélèvement doit arriver à la FDC 71 (ou aux permanences) dans un délai maximal de 15 jours après la date de prélèvement de l'animal. La mise sous vide est recommandée. Les informations demandées doivent permettre de prévenir le plus rapidement possible le chasseur ou le responsable de chasse des résultats de l'analyse. **Les carcasses de sanglier ne doivent pas être consommées avant l'obtention du résultat négatif de l'analyse.**

N° de l'unité de gestion sanglier :

Nom du chasseur ou du responsable de chasse :

Adresse :

N° de Téléphone fixe ou portable :

Date de prélèvement :

Commune de prélèvement :

Numéro de bracelet du sanglier (traçabilité) :

Signature :

Information mise à jour le 09/08/2024